

COMPIÈGNE, le 9.9.2025

**Mesdames et Messieurs
les membres titulaires
du Conseil d'Agglomération**

 **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES**
Gestion des Assemblées
Réf : CRF/LGT
☎ : 03.44.40.73.38

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le prochain **Conseil d'Agglomération**, se réunira exceptionnellement le :

Jeudi 18 septembre 2025
à 18 h 00

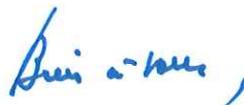
**Salle du Conseil Municipal–
Hôtel de Ville de Compiègne**

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les projets de délibérations contenant une note de synthèse explicative de l'affaire soumise à délibération.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez faire appel à votre suppléant ou donner pouvoir à un autre conseiller communautaire du Conseil d'Agglomération.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,


Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

COMPIÈGNE, le 9.9.2025

Mesdames et Messieurs
les membres suppléants
du Conseil d'Agglomération

 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
Gestion des Assemblées
Réf : CRF/LGT
☎ : 03.44.40.73.38

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le prochain **Conseil d'Agglomération**, se réunira exceptionnellement le :

Jeudi 18 septembre 2025
à 18 h 00

**Salle du Conseil Municipal-
Hôtel de Ville de Compiègne**

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les projets de délibérations contenant une note de synthèse explicative de l'affaire soumise à délibération.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Président,


Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise



**Conseil d'Agglomération
du jeudi 18 septembre 2025
Salle du Conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR
(Rapports Joint)**

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil d'Agglomération du 10 juillet 2025

DEVELOPPEMENT DURABLE ET RISQUES MAJEURS

2 - Fixation de la redevance assainissement pour l'année 2025

3 - Fixation de la part de l'ARC pour l'année 2025 "Production et Distribution de l'eau potable"

TRANSPORTS, MOBILITE ET GESTION DES VOIRIES

4 - 50 ans de la gratuité des transports le 4 octobre 2025 –Validation du règlement pour le jeu-concours – Rectification d'une erreur matérielle

ADMINISTRATION

5 - Compte rendu des décisions du Président et du Bureau communautaire

QUESTIONS DIVERSES